

Achat d'une pharmacie

Êtes-vous accompagné par les
meilleurs experts pour effectuer
cette transaction majeure?



fdp et son réseau de partenaires experts vous guideront dans toutes les étapes de votre démarche.



☐ Préparation à l'achat

- ◆ Acquérir de l'expérience en gestion et assister à des formations liées à : ressources humaines, stocks, finances, marketing.
- ◆ Choisir la bannière et l'emplacement de la pharmacie en fonction de vos objectifs et informez-vous des mesures incitatives.
- ◆ Développer vos connaissances des lois professionnelles et obligations légales en tant qu'employeur.
- ◆ Mettre en place la structure corporative optimale pour maximiser les avantages fiscaux.
- ◆ Élaborer un plan d'affaires détaillant objectifs, moyens, et ressources nécessaires.

☐ Valorisation de la pharmacie

- ◆ Déterminer la valeur de la pharmacie avec un évaluateur spécialisé.
- ◆ Identifier les ajustements au BAIIA pour l'évaluation (dépenses exceptionnelles, revenus de placement, rémunération du propriétaire, loyer).
- ◆ Estimer la valeur de la pharmacie en appliquant la fourchette du facteur multiplicatif au BAIIA, en tenant compte de la bannière, du type de clientèle et de la localisation géographique.
- ◆ Vérifier la propriété du bail locatif de la pharmacie et son impact sur le prix de la transaction.
- ◆ Être conscient des facteurs influençant la valorisation de la pharmacie (achalandage, méthodes d'évaluation, etc.).



☐ **Négociation de l'entente**

- ◆ Rédiger une lettre d'intention d'achat avec une clause de vérification diligente.
- ◆ Effectuer une vérification diligente des équipements, contrats et registres comptables et fiscaux.
- ◆ Comprendre les implications légales avec un conseiller juridique.
- ◆ Discuter avec le vendeur de la possibilité de continuer comme employé pour faciliter la transition.
- ◆ Formuler une offre d'achat officielle avec les clauses de protection appropriées.

☐ **Financement**

- ◆ Évaluer les sources potentielles de financement et contacter un banquier commercial spécialisé.
- ◆ Négocier une balance de prix de vente avec le vendeur, si applicable.
- ◆ Comparer les conditions de financement des institutions financières.

☐ **Transaction**

- ◆ Faire réviser l'acte de vente et les documents par un conseiller juridique.
- ◆ Vérifier les assurances nécessaires (vie, civile, responsabilité professionnelle).
- ◆ Informer les employés, fournisseurs et organismes du changement de propriétaire.
- ◆ Officialiser la vente en signant tous les documents nécessaires.

☐ **Après l'achat**

- ◆ Évaluer les options pour optimiser l'exploitation de la pharmacie.
- ◆ Mettre en place un REER collectif ou autres incitatifs pour le personnel.
- ◆ Prévoir un plan de remboursement des dettes d'affaires avec un conseiller.
- ◆ Revoir la planification successorale et les documents légaux.
- ◆ Planifier la transition vers l'entrepreneuriat et créer un réseau de soutien.





Actionnaire de fdp depuis 1988

Partenaire de fdp depuis 2023

**fdp Gestion privée accompagne les pharmaciens
dans l'atteinte de leurs objectifs financiers
professionnels et personnels.**

**Nous affinons continuellement notre expertise de
votre profession et connaissons votre réalité.**

Vous avez le projet d'acheter une pharmacie?



**Contactez-nous dès maintenant
pour mieux comprendre
comment nous pouvons vous
soutenir dans vos projets.**

Cet aide-mémoire est fourni à titre informatif uniquement. Les informations contenues aux présentes proviennent de sources que nous jugeons fiables; toutefois, nous n'offrons aucune garantie à l'égard de ces informations et elles pourraient s'avérer incomplètes. Les opinions exprimées sont basées sur notre analyse et interprétation de ces renseignements et ne devraient en aucun cas être considérés comme une recommandation. Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer avec votre conseiller en gestion de patrimoine ou votre spécialiste en matière fiscale, comptable ou juridique.

Financière des professionnels inc. détient la propriété exclusive de Financière des professionnels – Fonds d'investissement inc. et de Financière des professionnels – Gestion privée inc. Financière des professionnels – Fonds d'investissement inc. est un gestionnaire de portefeuille et un gestionnaire de fonds d'investissement, qui gère les fonds de sa famille de fonds et offre des services-conseils en planification financière. Financière des professionnels – Gestion privée inc. est un courtier en placement, membre de l'Organisme canadien de réglementation des investissements (OCRI) et du Fonds canadien de protection des investisseurs (FCPI), qui offre des services de gestion de portefeuille. fdp et les marques de commerce, noms et logos connexes sont la propriété de Financière des professionnels inc. et sont enregistrés ou employés au Canada. Employés en vertu d'une licence de Financière des professionnels inc.